



Commune de Lucens

Municipalité

Service des eaux

Préavis n° 06 – 2013
au Conseil communal

"Crédit d'étude pour un nouveau réservoir aux Combes"
Crédit demandé : Fr. 90'000.00

Lucens, le 30 septembre 2013

Table des matières

1	<i>Objet du préavis</i>	3
2	<i>Préambule</i>	3
3	<i>Coût de l'étude</i>	4
4	<i>Remarques générales</i>	4
5	<i>Planning</i>	5
6	<i>Conclusions</i>	5

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

1 Objet du préavis

L'étude concernant la création d'un nouveau réservoir au lieu-dit " Les Combes", doit prendre en compte les difficultés d'accès du réservoir actuel et améliorer l'exploitation du réseau.

2 Preamble

Le réservoir actuel des Combes est constitué d'une seule cuve d'un volume de 285 m³, datant des années 50.

Si la structure de l'ouvrage est plutôt en bon état, par contre, la dalle de toiture présente des signes de détériorations avec une forte corrosion des poutrelles métalliques situées au-dessus de la cuve et de la chambre des vannes. De plus, les équipements ne correspondent plus aux exigences actuelles : pas de déshumidification, accès direct à la cuve à la verticale du plan d'eau, hauteur importante, porte d'accès non étanche, pas d'installation de filtration de l'air, pas d'accès direct avec véhicule.

La Municipalité a mandaté le bureau Ribl pour une expertise de ce réservoir et de son utilité pour le réseau dans le futur.

Les principales questions étaient :

A. Peut-on se passer de ce réservoir ?

Oui, cette variante est réalisable, mais avec un changement de conduite au travers de la zone résidentielle de Ponty sur 450m, afin d'augmenter le diamètre pour permettre un plus grand débit. Le profil en long de cette conduite n'est pas idéal, car il est caractérisé par une pente faible jusqu'à la zone résidentielle, puis plonge dans le secteur des Combes. Ce tracé crée donc un point haut. Cette configuration n'est pas idéale pour l'acheminement de grands débits et une grande partie des volumes d'eau utilisée comme renfort devra être repompée en sens inverse.

En outre, garder uniquement le réservoir de Molies-Derby, même si le réservoir actuel des Combes participe peu en cas de soutirage important, cette variante n'est pas idéale et coûtera à l'exploitation du réseau par ces multiples pompes et ne permettra pas d'optimiser l'exploitation de notre réseau.

B. Peut-on le mettre aux normes et optimiser le réseau ?

Non, car l'on constate pour l'avenir, que la capacité totale des réservoirs est déficitaire de 615m³. Actuellement, le fontainier doit enclencher une pompe au Puits des Grands Champs lors de la phase de nettoyage de la cuve de Molies-d'Erby pour assurer la distribution de l'eau.

Pour améliorer les possibilités d'exploitation au niveau du réseau dans le futur, une seconde cuve avec plus de capacité que celle des Combes est nécessaire.

Proposition

Ainsi, si l'on prend en compte le besoin d'une seconde cuve avec celui d'une augmentation de la capacité générale, le bureau Ribl propose le remplacement du réservoir des Combes par un nouveau réservoir d'une capacité supérieure. L'ouvrage sera intégré à la topographie locale, mais déplacé afin de permettre un accès satisfaisant.

3 Coût de l'étude

Les prestations et les honoraires pour le développement du projet de l'ouvrage, jusqu'à la proposition d'adjudication et la demande de subventionnement à L'ECA, soit toutes les prestations jusqu'à la mise en chantier.

Base de calcul : Règlement SIA 103 (2003)

Coût estimatif de l'ouvrage	Fr.	1'396'000.00
Taux horaire moyen	Fr.	130.00
Etude amélioration des Combes	Fr.	15'124.00
Conduites et raccordement	Fr.	10'530.00
Nouvel ouvrage (Les Combes)	Fr.	63'570.00
Rabais	Fr.	- 3'700.00

Total	Fr.	85'524.00
Frais accessoires	Fr.	4'476.00

Montant total de l'étude (HT)	Fr.	90'000.00

4 Remarques générales

- L'adjudication du mandat se fera sur la base de l'estimation ci-dessus. La phase de réalisation sera déterminée sur la base du devis définitif issu des soumissions rentrées.
- Les frais accessoires seront facturés selon le prix coûtant, au tarif des Services de l'Etat. Les déplacements seront facturés à raison de Fr. 0.60/km.

5 Planning

Etude du tracé/relevé topographique	hiver 2013
Dossier de mise à l'enquête	mars-avril 2014
Dossiers d'exécution pour ECA	juillet 2014
Soumissions	mai-juin 2015

6 Conclusions

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Communal de Lucens,

Vu le préavis municipal no 06-2013

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Où le rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet,

décide

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre l'étude pour un nouveau réservoir aux Combes, pour un montant de Fr. 90'000.00;
2. D'autoriser la Municipalité à prélever le montant de Fr. 90'000.00 sur le Fonds de renouvellement de l'adduction d'eau, N° 9280.03, qui s'élève à ce jour à Fr. 253'817.00.

Municipale responsable : Janine Briod

Approuvé en séance de Municipalité le 30 septembre 2013

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



E. Berger



La Secrétaire :



C.-L. Cruchet



Place de la Couronne 1 - CP 95
CH - 1522 LUCENS
Tél. : +41 (0)21 906 15 50
Fax : +41 (0)21 906 95 45
www.lucens.ch

COMMUNE DE LUCENS

PLAN DE SITUATION

Emplacement du réservoir projeté des "Combes"

Toutes les données figurant sur cet extrait ont été établies sur la base de données qui n'ont pas été systématiquement vérifiées et ne jouissent d'aucune présomption d'exactitude. Elles ne sauraient par conséquent engager la responsabilité du Service Technique Intercommunal Lucens & Valbroye de quelque manière que ce soit. Il appartient au requérant de vérifier l'exactitude de ces données avant toute utilisation.

Système d'information du territoire intercommunal

Echelle: 1/1'500



STIntercommunal

Service technique intercommunal Lucens & Valbroye
Place de la Couronne 1 - CP 95 / CH - 1522 LUCENS
Téléphone : +41 (0)21 906 15 65 / Fax : +41 (0)21 906 95 45
email général : info@stilv.ch / site internet : www.stilv.ch

21.10.2013

